

D'après une déclaration qu'on attribue à la jeune fille, elles sont aussi faciles à conduire qu'un automobile. Les fabricants prétendent qu'une de ces machines peut faucher tout le blé des 160 acres en 22 heures environ, je crois. Si les machines privent de travail sept cultivateurs sur huit, aux Etats-Unis, qu'arrivera-t-il? La production intensive chassera les ouvriers agricoles vers les foyers industriels et aggravera la situation causée par le chômage.

Je voudrais relever quelques-uns des propos de mon honorable ami de Montarville (l'honorable M. Beaubien). Comme toujours, son discours a été éloquent; cependant, je ne saurais admettre tout ce qu'il a dit. D'après lui, nos concitoyens s'en vont en si grand nombre aux Etats-Unis que notre pays est menacée de la ruine, et que la prospérité dont nous avons tant entendu parler ressemble à un chateau en Espagne que le plus léger souffle ferait écrouler. Pourtant, M. E.-W. Beatty a déclaré en public que le Canada n'a jamais connu de temps plus prospères et que sa compagnie, le Pacifique-Canadien dépensera cette année 50 millions de dollars. Les présidents et les administrateurs des banques ont entonné des hymnes de joie provoqués par les progrès matériels du pays; les grands trusts, les compagnies industrielles accusent de meilleurs bilans que jamais. Or, honorables messieurs, vous êtes libres de choisir entre ces assertions. L'honorable sénateur de Montarville était de bonne foi, j'en suis sûr; pourtant, bien des gens qui sont en mesure de connaître la vérité soutiennent le contraire.

Mon honorable ami prétend que le tarif est la cause de tous nos prétendus ennuis—du moins, c'est ce que j'infère de ses propos que j'ai écoutés attentivement. Il dit, en effet, qu'un changement de tarif remédierait à tout le reste. Mes honorables collègues n'ont pas oublié qu'avant la confédération, les quatre provinces—Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse—tiraient de la douane des revenus distincts et qu'au moment de l'union, il fut décidé qu'il n'y aurait qu'un droit uniforme s'appliquant dans tout le pays au lieu des divers droits qui étaient prélevés auparavant. Ce droit uniforme fut fixé à 10 p. 100, mais il a monté depuis.

Les plus fervents partisans du libre échange que j'aie connu ce sont des industriels qui ont comparu de temps à autre devant la commission du tarif. Autant que je puis en juger, ces industriels voudraient que les matières premières qu'ils emploient entrent en franchise et que tout ce qu'ils fabriquent soit protégé par des droits élevés. Si la commission du tarif n'a pas fait autre chose, au moins a-t-elle prouvé qu'un très grand nombre de fabricants sont

libre-échangistes dans leur propre intérêt et protectionnistes en ce qui concerne tous les autres.

Sir John A. Macdonald a maintenu le tarif à 10 p. 100 pendant un certain temps, jusqu'à ce qu'il fut en présence d'un déficit, alors qu'il éleva le droit uniforme à 15 p. 100. Après deux ou trois années du régime Mackenzie, le gouvernement décida que le pays se trouvait dans une très mauvaise situation financière et qu'un nouveau relèvement du tarif y remédierait. A cette époque-là, j'étais traducteur français des Débats de la Chambre des Communes et je passais souvent mes heures perdues dans la tribune. Sir John A. Macdonald, ainsi que sir Charles Tupper, son voisin, laissait entendre que le ministère se proposait de hausser le droit jusqu'à 20 p. 100, et tous deux étaient prêts à soutenir que le public ne supporterait pas un tel surcroît de fardeau. Cependant, le ministère entendait s'arrêter à 17½ p. 100. Lorsqu'il le déclara, je vis sir Charles Tupper mettre dans son pupitre les notes du discours qu'il avait eu l'intention de faire et qu'il remplaça par une bonne harangue protectionniste. Cela prouve comme la politique est étrange. En effet, si le gouvernement avait fixé le tarif à 20 p. 100, le parti libéral aurait prêché la protection, tandis que les conservateurs se seraient constitués les défenseurs du libre-échange.

L'honorable M. SCHAFFNER: Tout a dépendu de 5 p. 100.

L'honorable M. CASGRAIN: Je tiens d'un homme fort bien renseigné, le regretté sir Clifford Sifton, que, depuis cinquante à soixante ans, le tarif n'a pas varié d'un pour cent dans l'ensemble. Des fabricants ont obtenu des concessions quand leur parti était au pouvoir et, plus tard, lorsqu'un autre parti a pris les rênes, les droits ont été mis sur d'autres articles. J'ai lu dans le *hansard* la vantardise du très honorable Arthur Meighen qui disait que son parti avait abaissé le tarif. Que pensent les honorables sénateurs de cette conduite de la part du parti conservateur?

L'honorable M. McMEANS: Celui-ci sera au pouvoir la prochaine fois.

L'honorable M. CASGRAIN: Eh bien, il abaissera peut-être le tarif de nouveau. Il y a quarante ans, on pouvait entendre pérorer sur le tarif tout comme aujourd'hui, mais probablement avec moins d'éloquence. Des gens soutenaient que le pays courait à sa ruine, et quelques-uns de ceux qui partageaient cette opinion faisaient des calculs impressionnants pour établir ce qu'il en avait coûté aux parents et à la paroisse pour élever un jeune homme jusqu'au moment où il avait émigré.